



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Dijon, le 24 août 2015

Le recteur,

à

Mesdames et messieurs les chefs des établissements publics et privés de l'académie de Dijon

s/c de mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs académiques, directrices et directeurs des services académiques de l'éducation nationale de Côte d'Or, Nièvre, Saône-et- Loire et Yonne

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles primaires publiques et privées

s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

IA-IPR
Inspection d'Académie
Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par :
Pascale Goutagny
IA-IPR d'histoire géographie
Référente académique Mémoire et
Citoyenneté

Téléphone
03 80 44 87 05
Télécopie
03 80 44 86 95
Courriel
pascale.goutagny@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat IA-IPR
2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : concours académique Viva-cité

Dans la continuité de la mobilisation nationale pour les valeurs de la République, l'académie de Dijon met institue à cette rentrée 2015 le concours Viva-cité pour faire vivre les valeurs républicaines et la citoyenneté à l'École. J'ai voulu la création de ce concours car je suis profondément convaincu que l'École est un creuset essentiel de la citoyenneté et ce concours s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen à mettre en place pour chaque élève à partir de cette année scolaire.

Je vous invite à porter la plus grande attention à cette action pédagogique dont vous trouverez le règlement et le formulaire d'inscription en annexes.

Je vous remercie de l'impulsion que vous saurez apporter aux initiatives nées dans vos écoles et établissements secondaires et j'espère vivement que l'investissement des équipes éducatives sera à la hauteur des enjeux éducatifs et citoyens.

Denis ROLLAND

PJ : 2

Annexe 1 : règlement du concours Viva-cité
Annexe 2 : fiche d'inscription au concours